

Ecole Alain BERGE

Ecole Technique Privée
de Coiffure et d'Esthétique
SARL au cap de 8.000€

CONTRAT D'ENGAGEMENT D'ETUDES

Année scolaire : **2010/2011**

Classe : **C.A.P de COIFFURE ACCELERE**

Je soussigné (e).....

Demeurant

.....Tél (fixe et portable).....

Déclare désirer que : *ma fille – mon fils – moi-même* * ou autre (précisez).....
Suis les cours de préparation au C.A.P DE COIFFURE MIXTE et m'engage à prendre en charge financièrement les frais de formation.

<u>MONTANT TOTAL DE LA FORMATION</u> : SCOLARITE	2.700€uros
TROUSSEAU (<i>matériel éventuel</i>)	350 €uros
TOTAL NET.....	<u>3.050 €uros</u>

REGLEMENT A L'INSCRIPTION - **Acompte scolaire** (déductible de juin 2010)..... **160 €uros**

MODALITES DE PAIEMENT : 9 prélèvements mensuels de septembre 10 à mai 11 de 270 €
Suivis d'un prélèvement de 110 € en juin 11.

SCOLARITE : du 14/09/2010 au 30/06/2011

Dans tous les cas, la somme versée à l'inscription restera acquise à l'établissement, huit jours après la signature du présent contrat. Le départ de l'élève en cours d'année scolaire impliquera le règlement total et immédiat des frais scolaires des années scolaires prévues par le présent contrat, sauf pour raisons médicales dûment attestées.

Etablissement agréée par le Ministère de l'Education Nationale, D.D.T.E et de la Formation Professionnelle, Assédic, A.N.P.E, C.A.F, Préfecture, Conseil Général, Conseil Régional, AGEFIPH, CNASEA, OPCAMS, Fongécif

* **raier les mentions inutiles**

Pour servir et valoir ce que de droit,
à..... le200....
Signature, précédée de Lu et Approuvé,

Siège social : Les Bureaux du Lac 2 / 29 rue Robert Caumont / 33049 Bordeaux cedex